

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE
Au bureau, place du Marché-
Noir, et chez MM. DUBOSSE,
JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste
Un an. . . 18f. » 24f. «
Six mois. . 10 » 15 «
Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans le *Morning-Post* du 17 avril :

« Nous autres Anglais ne sommes pas un peuple démonstratif; nous ne faisons pas grand bruit de nos sympathies et de nos louanges, quand nous admirons profondément, et ce n'est pas du premier coup que nous mettons la main sur les plus grandes vérités. C'est lentement que nous avons reconnu la grandeur de Napoléon III.

« Aujourd'hui, nous la proclamons aussi complètement que possible; aussi, nous sommes prêts à couvrir les places et les rues, à remplir les fenêtres, pour apercevoir l'homme qui a sauvé son pays de l'anarchie, qui a eu le courage de choisir une femme pour sa beauté, sa grâce, ses hautes qualités, sa charité, sa bonté, au lieu de s'enchaîner en contractant une union politique avec quelqu'une des familles régnantes.

« Nous pouvons admirer et saluer la force, le courage et la sagesse qui ont conquis une si haute place, et la beauté et la bonne grâce qui embellissent ce trône.

« L'Empereur et l'Impératrice recevront de ce pays l'accueil que tous deux méritent, l'accueil que Napoléon III a su s'assurer en dépit des attaques, des faussetés, des imputations calomnieuses qui ont été continuellement dirigées contre lui par la plus grande partie de notre presse et auxquelles son gouvernement et ses actes ont donné un si glorieux démenti. »

Vienne, lundi. — « Des dépêches de Berlin annoncent que la Russie propose un renouvellement du traité de 1841 et un traité séparé avec la Turquie, limitant les vaisseaux de guerre dans la mer Noire, chacune des deux nations en ayant un nombre égal, sous la garantie des puissances européennes. »

(Standard.)

Vienne, lundi. — « M. Drouyn de Lhuys quittera probablement Vienne avec lord John Russell. »

(Times, 2^e édition.)

Vienne, mardi soir, 17 avril. — « Suivant le *Wanderer* et le journal le *Danube*, les dernières instructions reçues par les plénipotentiaires russes rejetteraient les propositions des alliés et présenteraient des contre-propositions inacceptables. Le journal *Ost-Deutsche-Post* pense, au contraire, que les contre-propositions de la Russie seraient acceptables, que le ton en serait pacifique et qu'elles contiendraient l'offre faite par la Russie de faire un traité séparé avec la Turquie. »

Vienne, mardi soir. — « La conférence qui a eu lieu aujourd'hui a duré une heure et demie. Les débats sur la troisième base de garantie n'ont pas commencé; en conséquence toute décision est encore indéterminée. On ignore quand aura lieu la prochaine conférence. » — Havas.

Vienne, mercredi soir, 18 avril. — « Les journaux du soir parlent d'une bataille sanglante livrée en Crimée et dans laquelle les Russes auraient été battus. Les mêmes feuilles disent que lord John Russell et M. Drouyn de Lhuys prolongeront leur séjour à Vienne pendant une semaine, afin d'examiner la contre-proposition de la Russie. »

Rien n'est encore décidé quant au jour de la prochaine conférence. A la suite de la séance d'hier, un courrier a été expédié à Londres. — Havas.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Marseille, mercredi matin. — Le *Gange* apporte des nouvelles de Constantinople, jusqu'à la date du 9.

« On attendait, par le prochain courrier de Crimée, des détails sur le bombardement de Sébastopol que l'on disait être prêt à recommencer. D'après les journaux de Constantinople, un assaut contre Sébastopol serait imminent. Tous les navires sont disposés pour le combat.

« Six mille hommes sont déjà rendus au camp de réserve de Maslak. On annonce la prochaine arrivée de la brigade de cuirassiers venant d'Andrinople.

Les arrivages sont, du reste, continus à Constantinople.

« Les vaisseaux le *Duguesclin* et le *Saint-Louis*, la frégate l'*Andromaque*, le vapeur le *Tonnerre*, iront prochainement en France chercher des troupes.

« On fait des préparatifs complets pour recevoir l'empereur Napoléon, dans le cas où Sa Majesté se rendrait en Crimée. Les navires turcs, dans le Bosphore, ont été pourvus de fusées et de feux du Bengale.

« L'escadre qui se trouve devant Kamiesch a été renforcée. » — Havas.

Berlin, mercredi 18 avril. — « Une dépêche russe privée dit qu'Omer-Pacha avait l'intention de faire une diversion simultanément avec l'assaut des troupes alliées. Aucune dépêche russe du théâtre de la guerre n'est arrivée. » — Havas.

Marseille, 18 au soir. — La navigation du Danube est redevenue décidément libre. Les Russes ont laissé passer tous les navires. Aussi de nouveaux bâtiments ont-ils été frétés à Constantinople, pour charger des grains dans les provinces Danubiennes.

Des tempêtes violentes ont sévi pendant la première semaine d'avril, sur la mer Noire. Six bricks appartenant à des armateurs turcs et valaques ont dû s'échouer dans le port de Varna.

On mande de la baie de Kamiesch, sous la date du 7 avril, que dix mille Turcs ont été transportés d'Eupatoria au camp de Sébastopol, pour prendre part au siège. — Havas.

Vienne, jeudi 19 avril. — « On mande de Crimée, à la date du 12, comme officiel, que la flotte des alliés s'est rangée en ordre de bataille devant la rade de Sébastopol.

« On annonce que jusqu'au 12, le bombardement contre la tour Malakoff s'est continué sans résultat apparent. » — Havas.

Hambourg, jeudi 19 avril. — « La flotte anglaise, composée de 12 vaisseaux de ligne et de 4 corvet-

FEUILLETON

UNE FORTUNE MYSTÉRIEUSE.

(Suite.)

Ils ont à peine échangé ce peu de mots, qu'un maître d'hôtel parait à la porte du salon, et jette à la foule une phrase sacramentelle, toujours accueillie par une explosion de joie bruyante :

— Messieurs, le souper est servi !

Les parties cessent alors, et chacun se dirige vers la salle à manger.

Brémont, que réclament ses devoirs de maître de maison, quitte la table de jeu, en annonçant au comte qu'il s'acquittera bientôt.

— Rien ne presse, réplique celui-ci. — Oh ! pardonnez-moi, une dette de jeu est sacrée : seulement, celle-là est si forte, que j'aurai besoin de quelques jours pour réaliser la somme. — Tant que vous voudrez, je vous le répète.

Et Brémont s'éloigne sans que son front, devenu pourtant quelque peu soucieux, laisse deviner toute l'importance de la perte qu'il a faite.

— Allons, mon ami, du courage ! dit Louise à Georges qui s'est affaissé sur un fauteuil dans l'embrasure d'une fenêtre, et que la pénombre de cette retraite dérobe à la curiosité des indifférents.

Il ne répond pas ; mais de quelle profonde reconnaissance, de quel religieux amour s'impreint le triste regard qu'il lève sur l'ange resté là pour le consoler !

Qu'avait donc vu Georges ? Qu'est-ce donc que savait Louise ?

XIX.

Le souper de Brémont était magnifique : Cent cin-

quante femmes assises, la plupart brillantes de jeunesse et de beauté, toutes éblouissantes de parure et rendues plus attrayantes par les vives émotions du bal, recevaient les soins attentifs d'une foule de cavaliers servants. M. de Versigny, visiblement encouragé et plus amoureux que jamais, s'est affranchi des scrupules que rien ne semble plus lui imposer, et il renonce à cette silencieuse réserve dont la conduite qu'on tient avec lui ferait désormais une impertinence. On le voit sans cesse auprès d'Emma, qui ne se plaint point de ses constantes assiduités, et nul parmi les assistants ne doute qu'un mariage, dès longtemps prévu par les observateurs, n'enchaîne bientôt l'un à l'autre ces deux êtres si bien faits pour vivre ensemble.

Louise, forcée de quitter Georges, a pris place à côté de madame de Clavières; elle appelle à son aide toute l'énergie de son âme pour cacher sous de calmes apparences la poignante douleur qui l'opprime. La comtesse s'étonne de ne pas voir son fils, et c'est encore la pauvre jeune fille qui doit, en trouvant un prétexte pour justifier cette absence, éloigner du cœur de la mère les inquiétudes qui torturent le sien.

Que fait Georges en ce moment ? Brûlé par la fièvre, en proie à une agitation nerveuse qui ne réussit pas à vaincre toute la puissance de sa volonté, il a couru s'enfoncer dans le jardin. Là, enveloppé d'ombre et de silence, marchant à grands pas, sous un ciel moins sombre que son âme, moins triste que ses pensées, il va et vient au hasard, sans but et sans dessein, le long de ces étroites allées que les arbres, tourmentés par le vent d'automne, jonchent déjà de leurs feuilles jaunies. Epouvanté du présent, n'osant jeter un regard sur l'avenir, il roule dans son esprit mille projets, mille résolutions

contraictaires qui se combattent en se détruisant tour-à-tour. Parvenu à ce berceau de verdure où, le lendemain de son arrivée, il y a huit mois à peine, son cœur heureux et confiant caressait de si doux rêves, il tombe accablé sur ce banc qui lui rappelle ses enivrantes illusions, alors qu'assis à cette place entre deux belles jeunes filles, il voyait rayonner devant lui tant de menso-gères espérances. Il songe à sa mère, dont la tendresse, endormie dans une sécurité profonde, compte pour son fils bien-aimé sur des années de joie et de bonheur maintenant impossibles. Il faudra qu'il lui cache ses souffrances, car l'horrible secret qui le fait trembler et rougir la tuerait, elle si vertueuse et si pure ! A cette pensée, des larmes brûlantes tombent de ses yeux, et, à travers les sanglots étouffés qui sortent de sa poitrine, s'échappe cette exclamation douloureuse : Ma pauvre mère !

Mais bientôt la force de son caractère triomphe de l'abattement cruel où il est plongé. Une soudaine détermination vient changer le cours de ses idées; il se lève, traverse rapidement le jardin, arrive à l'antichambre, et s'informe de ce qu'est devenu son père auprès du domestique qui attend, avec les pelisses et les manteaux, le départ de madame de Clavières et d'Emma. Il apprend que le comte est parti il n'y a guère qu'une demi-heure, laissant la voiture à ces dames et annonçant l'intention de regagner à pied son logement, situé, comme nous l'avons dit, à une très-courte distance de celui de Brémont. Georges alors s'élance de cette maison où un instant a suffi pour anéantir à jamais ses plus chères croyances, ses plus douces illusions, et, rentré chez lui, il se dirige vers l'appartement de son père.

La lumière qu'il a vue briller indique que le comte veille encore; mais, prêt à frapper à la porte de cette

tes à vapeur, a passé hier soir le Belt devant Nigborg. » — Havas.

VOYAGE DE LL. MM. EN ANGLETERRE.

Nous donnons, d'après les journaux anglais du 17, les détails de la réception faite à Leurs Majestés à Douvres, Londres et Windsor.

A leur arrivée à Douvres, Leurs Majestés ont reçu une adresse du corps municipal de la ville, présentée par le maire.

L'Empereur a répondu :

« Je suis heureux que votre reine m'ait donné une semblable occasion de lui présenter mes respects et de témoigner mes sentiments d'estime et de sympathie pour le peuple anglais. J'espère que les deux nations continueront d'être unies pendant la paix comme pendant la guerre; je suis convaincu que ce sera pour le bonheur du monde entier aussi bien que pour leur prospérité. Je suis très-reconnaissant des sentiments que vous avez exprimés pour moi et pour l'Impératrice, et j'espère que vous serez les interprètes de mes sentiments et des siens vis-à-vis de vos concitoyens. »

Sa Majesté, dit le *Morning-Post*, parlait en anglais en improvisant avec un léger accent étranger. Son élocution est expressive et dénote le sentiment intime de ce qu'il exprime.

Quelques instants après la présentation de cette adresse, Leurs Majestés Impériales, accompagnées du prince Albert, sont parties pour Londres par le train spécial qui leur était destiné.

Arrivée à Londres.

« Le train impérial est entré dans la gare de New-Cross, à cinq heures précises. Plusieurs des directeurs de la compagnie, le lord-maire et les sheriffs, ont reçu Leurs Majestés.

« L'Impératrice portait une robe à carreaux, un mantelet de velours noir garni de dentelles et un chapeau gris; l'Empereur était en uniforme de lieutenant-général. Le prince Albert a donné la main à l'Impératrice pour monter dans la voiture d'honneur; l'Empereur y a pris place ensuite et le cortège s'est mis en place aussi rapidement que le permettait l'encombrement des rues. Aussitôt que la voiture est sortie de l'embarcadère, une salve d'applaudissements s'est élevée de la foule, et le même accueil les attendait dans tout le trajet.

« Toutes les rues que Leurs Majestés devaient traverser étaient encombrées d'innombrables spectateurs qui se livraient aux démonstrations les plus enthousiastes.

« Comme le cortège suivait White-Hall, Pall-Mall, Saint-James et Piccadilly, les membres des divers clubs et les familles de la noblesse se pressaient aux fenêtres et rivalisaient de vivacité dans leurs démonstrations. La foule faisait entendre des acclamations toujours croissantes.

« Hyde-Park présentait un spectacle qu'on n'avait point vu depuis la grande Exposition. Sur une ligne de près d'une lieue, une double rangée de voi-

res contenait tout ce que l'Angleterre renferme de plus élevé par le rang, la richesse et l'élégance. C'était comme un lever improvisé par la noblesse d'Angleterre pour recevoir l'hôte du pays.

« A l'embarcadère du chemin de Windsor, on avait étendu dans la gare un tapis rouge de trois cents pieds. A droite et à gauche, deux échafaudages avaient reçu deux mille personnes. Il était six heures vingt minutes lorsque les acclamations, en se rapprochant, annoncèrent l'arrivée du cortège. On vit arriver les courriers, les écuyers, les gardes, puis enfin dans une voiture à quatre chevaux l'Empereur et l'Impératrice. Aussitôt les applaudissements éclatèrent, les hurrahs se succédèrent sans interruption, et des milliers de voix s'évertuèrent à prononcer de toutes les façons imaginables les mots de *Vive l'Empereur!* L'Empereur et l'Impératrice, saluant à droite et à gauche, semblaient surpris de la vivacité de ces démonstrations de la part d'un peuple qu'on proclame froid et flegmatique. Mais ces applaudissements venaient du cœur, ils étaient donnés en toute sincérité: C'était l'effusion spontanée des sentiments d'un peuple libre pour un *Ami*.

« L'Empereur paraissait heureux de ce bon accueil, et l'Impératrice, quoique évidemment fatiguée, saluait avec une grâce et un sourire qui justifiaient pour tous les spectateurs le choix auquel elle a dû un Empire. »

Arrivée à Windsor.

« Nulle part, la réception faite à Leurs Majestés n'a été plus cordiale et plus enthousiaste qu'à Windsor, et, nulle part la joie populaire ne s'est manifestée d'une façon plus pittoresque. L'accueil fait à l'Impératrice s'explique tout naturellement. Les acclamations qui la saluaient étaient un tribut légitime accordé à tant de jeunesse et de beauté. Mais ce que nous constatons avec une satisfaction toute particulière, c'est l'enthousiasme que le nom et la personne de l'Empereur ne manquaient jamais d'exciter.

« La ville avait été transformée en un jour. Partout des arcs de triomphe, des drapeaux et les préparatifs d'une immense illumination. Les costumes les plus brillants remplissaient les rues; on croyait voir revivre le Windsor d'Elisabeth.

« Il était sept heures un quart lorsque les canons du château, le son des cloches, la musique des gardes et les acclamations frénétiques de la foule signalèrent l'arrivée du train. Leurs Majestés montèrent dans les voitures de la cour pour se rendre au château. Elles furent reçues au grand portail par Sa Majesté la Reine et la brillante réunion qui avait été convoquée pour leur faire honneur.

« La reine, accompagnée du prince de Galles, de la princesse royale, du duc de Cambridge et du prince de Leiningen, s'est arrêtée avec ses illustres hôtes dans la grande salle.

« Le prince Albert, accompagné du major général Charles Grey, de lord Paget et du colonel Seymour, accompagnait Leurs Majestés, qu'il était allé la veille recevoir à Douvres.

« Un détachement du 2^e régiment des gardes, sous le commandement du major Howard Vyse, a formé l'escorte de la station du chemin de fer au château, où une garde d'honneur du 94^e régiment a pris le service.

« Dans la grande salle étaient réunis les grands officiers de l'Etat et la maison de la Reine. Le vicomte Palmerston, premier lord de la trésorerie, et le comte de Clarendon étaient présents.

« La Reine a pris le bras de l'Empereur; le prince Albert a offert le bras à l'Impératrice; le prince de Galles, la princesse royale, le duc de Cambridge, le prince de Leiningen ont suivi. Le cortège a monté le grand escalier, traversé la salle des concerts et est arrivé à la salle du trône où les jeunes membres de la famille royale étaient réunis. De là, on s'est rendu à la salle de réception, où les dames et les officiers de la maison de la Reine ont été présentés à Leurs Majestés Impériales.

« L'Empereur et l'Impératrice ont présenté à la reine et au prince Albert les personnes de leur suite.

Le dîner a eu lieu, le soir, dans la salle Saint-Georges.

Hier, mardi, l'Empereur, l'Impératrice et la reine d'Angleterre ont assisté, près du parc de Windsor, à une magnifique revue de cavalerie et d'artillerie. Les manœuvres ont été exécutées par un temps superbe et au milieu des acclamations de la foule qui se pressait à cette brillante fête militaire. (*Constitutionnel*.)

Le *Morning-Post* du 18 mars nous apporte les détails de la deuxième journée que l'Empereur et l'Impératrice ont passée en Angleterre.

Le mardi avait été désigné pour la réception des députations et des adresses. A trois heures, les commissaires de la lieutenance de la cité de Londres arrivaient au château et étaient admis à l'audience de l'Empereur.

Puis une députation des marchands, des banquiers et des négociants de Londres, a été introduite près de Sa Majesté, et lui a présenté une adresse de félicitations qui a été lue par M. Weguelin, gouverneur de la Banque d'Angleterre.

Cette députation a été suivie dans la salle de réception par la corporation du bourg de Windsor, qui a également présenté une adresse à l'Empereur.

Sa Majesté a répondu :

« Monsieur le maire, j'accueille avec le plus grand plaisir les sentiments contenus dans votre adresse, et j'ai la confiance que l'alliance si heureusement établie entre les deux pays durera de longues années.

« Je vous remercie de la réception cordiale que j'ai trouvée dans votre ville, mais je suis sûr que je dois l'attribuer moins à moi-même qu'à mon titre d'hôte de votre Reine. J'ai été un peu plus touché du spectacle de votre ville, hier soir, et je vous prie d'exprimer aux habitants de Windsor combien j'ai été sensible à leur accueil sympathique. »

Pendant la présentation des adresses, la garde s'était rassemblée dans le parc. Les bleus, le 1^{er} et le 2^e régiment des gardes du corps et deux escadrons de l'artillerie royale à cheval avaient pris position sur la pelouse de la reine Anne. Les troupes étaient arrivées sur le terrain musqué en tête et suivies d'un immense concours de peuple.

« L'Empereur, le prince Albert et le duc de Cambridge montèrent à cheval avec un nombreux état-major. La Reine, l'Impératrice et les dames de la cour suivaient dans cinq calèches à quatre chevaux. Rien n'était plus beau à voir que ce brillant cortège lorsqu'il franchit la porte de Georges IV pour entrer dans le parc. Une foule innombrable attendait son arrivée dans la grande avenue. Une longue file d'équipages appartenant à la noblesse prit la suite du cortège, et un nombreux escadron de gentlemen l'escortait en faisant retentir l'air des plus vives acclamations. La foule qui remplissait le parc, y répondait par d'énergiques hurrahs!

« Arrivées sur le terrain de manœuvres, Leurs Majestés passèrent devant les lignes, et vinrent se remettre au milieu de la pelouse. Les troupes défilèrent d'abord au trot, puis au galop. Elles exécutèrent ensuite plusieurs charges à la haute satisfaction de l'Empereur, qui en fit ses compliments à lord Cardigan.

« A six heures, la revue était terminée et le cortège retournait à Windsor. L'Empereur s'était placé à la portière de la voiture royale du côté où était la Reine. Le prince Albert avait pris la droite, du côté de l'Impératrice. La Reine et l'Impératrice portaient des robes de couleur avec un mantelet noir. La Reine avait un chapeau vert et l'Impératrice un chapeau bleu.

« La livrée écarlate des courriers, les brillants uniformes de la suite et de l'état-major, les gardes en grande tenue, tout donnait au cortège l'éclat

chambre, il hésite et s'arrête; sa main tremble, son cœur bat avec violence, une sueur froide inonde son visage, ses jambes chancellent, il est obligé de s'appuyer contre la muraille et de demander à la réflexion l'effroyable courage qu'exige le devoir qu'il vient accomplir. Enfin il se décide, il frappe, se nomme, et le mot *entrez* n'a pas encore retenti à son oreille que Georges est en face de M. de Clavières.

La présence de son fils à cette heure avancée de la nuit, et plus encore sans doute l'expression de sa physionomie, font naître chez le comte un étonnement qu'il n'essaie point de dissimuler. Il lit sur la noble et belle figure du jeune homme une si profonde douleur jointe à une excitation fébrile si étrange, que son cœur paternel s'inquiète et s'alarme, et s'approchant avec un tendre intérêt :

— Mon Dieu! Georges, dit-il, qu'est-ce donc? Tu souffres, mon enfant?

Georges ne répond point. Ces touchantes paroles, ce doux et affectueux regard, portent dans son âme le trouble et le désespoir; il sent faillir son courage et reculer sa volonté devant une tâche au-dessus de ses forces. Debout, pâle et les yeux baissés, il ne fait pas un mouvement, il semble ne rien voir et ne rien entendre. Son père, effrayé de ce désordre, mais blessé de cet inexplicable silence, reprend d'un ton plus ferme :

— Parlez-vous enfin, mon fils? Qu'avez-vous, et quel motif vous amène près de moi à cette heure?

Ces mots rappellent à lui-même le malheureux jeune homme. Il redresse la tête, passe vivement sa main sur son front, et s'élance vers la porte dont il tire le verrou en murmurant : Il le faut!

— Que faites-vous, Georges? dit le comte étonné de

ce mouvement. — Je veux que personne ne puisse entrer ici. — Pourquoi ces précautions? — Oh! ce que j'ai à vous dire est si terrible! Mais en aurai-je la force? — Expliquez-vous. — Mon père... M. Brémont a beaucoup perdu ce soir? — Le sort s'est prononcé contre lui. — Mais ces sommes considérables... vous les lui rendez? — Comment? — Vous les lui rendez, n'est-ce pas? — Etes-vous fou, Georges? — Oh! ne les acceptez pas, mon père! M. Brémont est négociant: tant d'argent perdu peut nuire non-seulement à sa fortune, mais encore à son crédit! Savez-vous s'il n'a pas à remplir demain, aujourd'hui peut-être, des engagements impérieux et qui ne souffrent aucun retard? Rendez-lui cet argent!... C'est tout ce que je vous demande!

M. de Clavières regardait son fils avec une surprise mêlée d'une sombre inquiétude.

— Je ne vous comprends pas, dit-il après un moment de silence.

Georges parut faire un violent effort sur lui-même, et il reprit d'une voix plus assurée, en arrêtant ses yeux sur le comte :

— Il faut que vous renonciez à tout ce que vous avez gagné à M. Brémont! — Plus je vous examine, plus vous m'étonnez, Georges! Etes-vous dans votre bon sens? Quel est ce ton auquel je ne suis pas accoutumé? D'où viennent cette pâleur, ces mouvements convulsifs? Que vous arrive-t-il? — Je suis bien malheureux! — Vous souffrez, mon fils? — Je souffre... plus que je ne puis le dire. — Vous m'effrayez! quel profond désespoir? — Parlez, Georges, parlez! — Je ne pourrai jamais!

(La suite au prochain numéro.)

d'une marche triomphale.

» A sept heures, Leurs Majestés rentraient à Windsor, et aussitôt une ligne de feux courant dans toutes les fenêtres du château, renouvelait l'illumination de la veille et annonçait au loin que la reine Victoria donnait une fête en l'honneur de ses hôtes illustres.

» Le dîner eut lieu, comme la veille, dans la salle Saint-Georges, et il fut suivi d'une brillante soirée. »

Nous apprenons que l'élite de la société anglaise assistait à ce bal.

Mercredi matin, l'Empereur s'est promené longtemps dans le parc avec la Reine Victoria.

A quatre heures, l'Empereur a reçu l'ordre de la Jarrotière en présence des ministres, des chevaliers de l'ordre et des hauts dignitaires de la couronne.

L'empressement de la population ne fait que s'accroître. Les moyens de transport entre Londres et Windsor ne suffisent plus. Toutes les correspondances s'accordent à dire que rien n'égale l'enthousiasme pour Leurs Majestés.

EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — Madrid, 17 avril. — « L'article 1^{er} du projet de loi relatif à la vente des biens ecclésiastiques a été adopté hier par 159 voix contre 13. Cet article embrasse la partie essentielle du projet. » — Havas.

— Madrid, mercredi 18 avril. — « Dans la séance d'hier, les Cortès ont adopté l'ensemble du projet de loi sur les chemins de fer. Dans celle d'aujourd'hui, elles ont rejeté le projet de loi relatif à l'affermage des tabacs. Le projet de loi concernant les banques hypothécaires a été pris en considération. » — Havas.

TURQUIE. — Les feuilles de Constantinople démontrent comme prématurée, l'annonce des réformes dont il a été parlé. Les projets de ces réformes sont prêts, mais leurs dispositions sont jusqu'à présents restées secrètes. — Havas.

FAITS DIVERS.

Les habitants du Puy ont formé un projet colossal, qu'ils paraissent avoir l'intention de mener à bonne fin. C'est d'élever une statue de la Vierge, statue qui n'aurait pas moins de seize mètres de hauteur, sur l'une des pointes du mont Corneille, ce rocher basaltique qui couronne la ville à la jonction de ces trois belles vallées qu'arrose la Loire, la Borne et le Dolaison. L'énorme masse du mont Corneille, recouverte d'édifices jusqu'à sa base, est couronnée par le bois du séminaire que dominent les ruines d'un antique château. On ignore encore les noms de l'architecte et du statuaire qui seront chargés de construire ce monument et de tailler l'image révéralée, mais on sait que les fidèles du Puy ont déjà versé plus de 120,000 francs de souscrip-

tions, et l'on espère que des secours importants permettront de terminer cette intéressante et sainte entreprise — Havas.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le général Canrobert écrit, le 14, devant Sébastopol, que la supériorité de l'artillerie des armées alliées est de plus en plus assurée. Nos troupes, dans la nuit précédente, après avoir chassé à deux reprises les ennemis de leurs positions de gauche, en étaient restées maîtresses. Elles se trouvent notablement approchées de la place. — Havas.

On lit dans le *Moniteur* :

Mercredi soir, il y a eu grand concert à Windsor. Après le concert, les personnes invitées ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés.

Ce matin, l'Empereur et l'Impératrice ont quitté Windsor à onze heures, et sont arrivées à Londres vers midi, au milieu des acclamations d'une foule immense. Leurs Majestés sont descendues au palais de Buckingham et se sont rendues quelques instants après à Guildhall, où les attendaient le lord-maire, les aldermen et les plus hautes notabilités de l'Angleterre. Le discours prononcé par l'Empereur au banquet, en réponse à l'adresse de la Cité, a produit un enthousiasme qu'on ne saurait décrire.

En sortant de Guildhall, l'Empereur et l'Impératrice sont allés à l'ambassade de France, où a eu lieu la présentation du corps diplomatique. Au moment où Leurs Majestés paraissent dans la rue, une masse énorme de population se presse autour de leur voiture et leur exprime par ses cris, par ses gestes, les transports de la plus vive allégresse. L'Empereur et l'Impératrice sont visiblement émus des sentiments dont ils sont l'objet. Leurs Majestés sont rentrées au palais Buckingham, à six heures et demie, au milieu des mêmes manifestations enthousiastes. Toutes les boutiques de Londres sont fermées comme dans les plus grandes fêtes. Ce soir, la ville entière est illuminée et pavée aux couleurs de France et d'Angleterre.

Leurs Majestés Impériales doivent, dit-on, quitter samedi l'Angleterre pour revenir à Paris. — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

Jeudi, après la publication de l'*Echo*, nous avons reçu la lettre suivante d'un de nos concitoyens connu dans le monde équestre par les soins qu'il a apportés à l'élevage et au dressage des chevaux.

« Monsieur le Rédacteur,

» La rumeur publique m'ayant appris que M^{me} Isabelle était employée, par ordre de M. le Ministre de la guerre, au manège de l'Ecole de cavalerie, pour y appliquer sa méthode de dressage, dans un but d'instruction personnelle, je me suis hâté de me rendre à Saumur pour étudier et apprécier cet écuier d'un nouveau genre, dont la science pouvait m'être doublement utile, m'occupant également d'élevage et d'équitation.

» Aussitôt mon arrivée, j'assistai, avec une grande partie de la population, à un examen de vingt jeunes chevaux, soumis depuis six semaines à la méthode de M^{me} Isabelle; je m'attendais à des merveilles, je ne fus témoin que d'un échec. Les chevaux,

montés par des cavaliers dont tout le monde admirait la tenue et la vigueur, étaient si peu mis que lorsqu'on voulut les porter en avant, les uns refusèrent de sortir du rang en y jetant le désordre, et les autres, au commandement de : *chargez*, regardèrent pour la plupart leurs écuries. A ce ridicule spectacle les rires et les quolibets n'étaient retenus que par la présence des honorables officiers qui entouraient M^{me} Isabelle.

» Lundi dernier, j'assistai encore, avec tout le public, à l'examen définitif de ces mêmes chevaux; la triste opinion que j'avais conçue des moyens de dressage employés, fut corroborée par le plus pitoyable des résultats.

» Quel ne fut pas notre étonnement lorsque le soir même de cette séance, où nous n'avions vu que des chevaux rétifs, blessés à la mâchoire inférieure par suite de leur pesanteur à la main, etc., etc., nous lisions dans le *Moniteur de l'Armée* un éloge pompeux des succès de M^{me} Isabelle à l'Ecole de cavalerie. Nous n'étions pas rendus au bouquet; nous voyions, deux jours après, le fameux *Marengo*, ce terrible animal si bien dressé en quelques jours, par la méthode aussi merveilleuse qu'invisible, se livrer aux défenses les plus exagérées, résister de telle sorte au jeune et habile cavalier qui le montait, que M. le Général commandant l'Ecole lui ordonna de descendre pour éviter un accident, un malheur peut-être.

» M^{me} Isabelle, présentant sans doute ce résultat, s'était donné de garde d'assister à cette épreuve, qui devenait le démenti le plus formel de l'article élogieux que venait de publier et le *Constitutionnel* et le *Moniteur de l'Armée*.

» Modeste éleveur, avec quelques connaissances équestres qu'il me fut permis de puiser à l'école de nos premiers maîtres, je n'ai pas la prétention de me poser en défenseur d'une Ecole qui compte, dans son sein, tant d'écuyers habiles, tant d'officiers distingués; mais j'ai cru pouvoir, au nom de la vérité, au nom du public trop longtemps abusé, protester de tous mes efforts contre un système qui n'en est pas un, contre une méthode qui n'en est pas une, et que cependant on avait la prétention de faire accepter par l'Ecole d'abord, et, comme conséquence, par la cavalerie tout entière.

» J'ose espérer, Monsieur le Rédacteur, que vous partagerez le sentiment de justice qui m'anime et que vous voudrez bien insérer cette lettre dans votre plus prochain numéro.

» Recevez l'assurance de mes sentiments très-distingués.

» A. DE LA DEVANSAYE.

» Président de la commission hippique de Segré. »

BOURSE DU 19 AVRIL.

3 p. 0/0 hausse 80 cent. — Fermé à 69 70.

4 1/2 p. 0/0 hausse 40 cent. — Fermé à 94 25.

BOURSE DU 20 AVRIL.

3 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 69 90.

4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 94.

Etude de M^e CHEDEAU, avoué, demeurant à Saumur, rue du Temple, n^o 22.

VENTE

PAR LICITATION,
d'une

MAISON ET DÉPENDANCES

et de

Quatre Morceaux de Terre labourable,

SITUÉS COMMUNE DE VIVY.

L'adjudication aura lieu le dimanche 20 mai 1855, à midi,

En l'étude et par le ministère de M^e LOISELEUR, notaire à Neuillé.

Cette vente est poursuivie à la requête de :

1^o Marie Gourdineau, femme de René David, cultivateur, et celui-ci pour son autorisation, demeurant ensemble au Moulin-à-Vent, commune de Vivy;

2^o Louis Huberdeau, cultivateur, majeur, demeurant en ladite commune de Vivy;

3^o Louise Huberdeau, majeure, gage, demeurant à Saumur;

4^o Marie Belnoue, aussi majeure, gage, demeurant au Montean, com-

mune de Vivy;

5^o Jeanne Belnoue, majeure, gage, demeurant en la même commune;

6^o Jean Belnoue, majeur, gage, demeurant à Allonnes;

7^o Et Pierre Huberdeau, cultivateur, et Aimée Gaucher, sa femme, de lui autorisée, demeurant ensemble en la commune de Neuillé;

Pour lesquels est constitué M^e Chedeau, avoué, demeurant à Saumur;

Contre : 1^o Nicolas Delanoue, cultivateur, et Marie Dollivet, sa femme, de lui autorisée, veuve en premières noces de Joseph Gourdineau, demeurant ensemble en la commune de Vivy. — « Tous deux en leur qualité de cotuteurs de Joseph Gourdineau, mineur, »

» enfant issu du premier mariage de ladite dame Delanoue; »

2^o Et Jean Belnoue, cultivateur, demeurant en la commune de Vivy, veuf de Marie Chantebault; « en qualité de »

» tuteur de Auguste Belnoue et Aimée Belnoue, enfants mineurs, nés du » mariage dudit Jean Belnoue et de sa défunte épouse; — « et de plus, »

» ledit Jean Belnoue, « en qualité de » subrogé-tuteur dudit mineur Joseph Gourdineau, son neveu; »

En présence dudit Pierre Huberdeau, cultivateur, demeurant commune de Neuillé, — « en qualité de subrogé- »

» tuteur desdits mineurs Auguste et Aimée Belnoue, ses neveu et nièce; »

Tous ayant M^e Coulbault, pour avoué constitué;

En vertu d'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance, séant à Saumur, en date du 3 mars 1855, enregistré et signifié.

DÉSIGNATION

DES BIENS A VENDRE.

Ils seront vendus en un seul lot ou en plusieurs lots, suivant les demandes des enchérisseurs; en cas de division, les lots seront formés comme suit :

PREMIER LOT.

Une maison, située aux Suardières, commune de Vivy, composée d'une chambre à four et cheminée, un bas-côté, un toit à porcs, greniers sur le tout couverts en ardoises; un auvent sur pieux et une écurie, couverts en paille; cour, puits; et une ouche de terre affectée de rangées de vigne et d'arbres à fruits, contenant, en y comprenant l'emplacement des logements, environ 19 ares 71 centiares; portée au plan cadastral de la commune de Vivy, sous le n^o 660, section E, joignant au levant le chemin du Pont-Grisson, au midi Haye, au couchant M^{me} Saunier, et au nord le chemin des Suardières au Pont-Grisson; mise à prix huit cents francs, ci 800 fr.

DEUXIÈME LOT.

Un morceau de terre, af-

A REPORTER. 800 fr.

REPORT. 800 fr.

fié de rangées de vigne et d'arbres fruitiers, nommé les Gagneries, situé au même canton des Suardières, même commune, porté au plan cadastral sous le n^o 649, même section, contenant environ 22 ares 01 centiare, joignant au levant et au midi Pineau, au couchant M^{me} Ducamp, et au nord M. Hullin; mise à prix quatre cents francs, ci 400

TROISIÈME LOT.

Un morceau de terre labourable, situé aux mêmes canton et commune, porté au plan cadastral sous le n^o 618, même section, contenant environ 19 ares 76 centiares, joignant au levant le chemin du Pont-Grisson, au midi Haye et Pineau, au couchant Pineau, et au nord Russon; mise à prix trois cents francs, ci 300

QUATRIÈME LOT.

Un autre morceau de terre labourable, situé aux Chênes-aux-Loups, même commune, porté au plan cadastral sous le n^o 890, même section, contenant environ

A REPORTER. 1,500 fr.

REPORT. 1,500 fr.
36 ares 04 centiares, joignant au levant le chemin des Chênes-aux-Loups, au midi le chemin qui va des Chênes-aux-Loups aux Deux-Sœurs, au couchant Renier, et au nord Guy, de Bonneveau; mise à prix trois cent cinquante francs, ci. 350

CINQUIÈME LOT.
Et un autre morceau de terre labourable, situé aux mêmes lieu et commune, porté au plan cadastral sous le n° 566, section F, contenant environ 15 ares 64 centiares, joignant au levant le chemin des Chênes-aux-Loups à la Roche, au midi Castille, au couchant le chemin du Pont-Grisson, et au nord Russon; mise à prix cent cinquante francs, ci. 150

Total des mises à prix réunies deux mille francs, ci. 2,000 fr.
Tous ces biens dépendent de la succession de feu Louise Bontemps, veuve en premières noces de Jean Chateaubault, et en secondes noces de Joseph Gourdiéaux, décédée aux Suardières, commune de Vivy, le 25 décembre 1854.

Il sera accordé des facilités pour le paiement.

S'adresser, pour voir le cahier des charges, audit M^e LOISELEUR, notaire à Neuillé, et, pour avoir des renseignements, tant à celui-ci qu'aux avoués des parties.

Dressé à Saumur, par l'avoué poursuivant soussigné, le 29 mars 1855.
(178) CHEDEAU.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

Le mardi 24 avril 1855, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e H. PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, en la maison où est décédée la veuve Pierre Boucher, rue de Fenet, à la vente publique, aux enchères, de son mobilier.

Il sera vendu :

Lits, couettes, buffet, huche, tables, chaises, draps, chemises, torchons, effets, batterie de cuisine et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 pour cent. (179)

Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

MINISTÈRE DES FINANCES.

VENTE

DE TONNEAUX ET CAISSES.

Lundi prochain 23 avril 1855, dans la cour de M. l'Entrepoteur des tabacs à Saumur, rue des Payens, il sera procédé à la vente publique et aux enchères des colis hors de service, ci-après désignés :

TONNEAUX.	}	Petits	2
		Moyens	17
		Gros	47
CAISSES.			26

On paiera comptant et sans frais. Saumur, le 19 avril 1855.

Le Receveur des Domaines, (180) LINACIER.

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

MAISON

Occupée ce jour par M. Perreault-Bazile,

AVEC COUR, REMISE ET ÉCURIE.

Vue sur la Loire.

S'adresser, pour voir les lieux et pour traiter, à M. JAMET, sur le quai.

MAL DE DENTS.

ALTHODONTE GAUTIER.

Ce spécifique se recommande par plusieurs années de succès. Il n'exige aucune application sur les gencives; une simple aspiration par le nez suffit pour faire cesser la douleur à l'instant. — Prix du flacon, 2 fr., à la Pharmacie, chez l'Auteur, rue d'Orléans, n° 27, à Saumur.

On expédie contre remboursement. (Affranchir.) (182)

A LOUER

De suite ou pour la St-Jean,

UNE MAISON,

Rue Courcouronne, n° 6, près l'église Saint-Nicolas.

S'adresser à M. TAILBOUIS-DAVID, à côté, n° 8. (183)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

L'Hôtel de Londres,

Situé à Saumur, rue d'Orléans,

Et exploité par M. SERGÉ.

Le bail de cet hôtel expirera le 1^{er} juillet 1865.

Le loyer est de 5,500 francs par an.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (160)

A VENDRE

A l'amiable,

A 3 p. 0/0 NET DE LEUR REVENU,

DEUX

PIÈCES DE TERRE,

Situées commune de Saint-Nicolas de Bourgueil, au canton de la Taille.

La première, contenant 6 hectares 64 ares 75 c., ci. 6 h. 64 a. 75 c.

Et la deuxième, contenant 4 hectares 3 ares 40 c., ci. 4 03 40

Total 10 68 15

S'adresser, pour traiter, à M^e DUSOUL, notaire à Bourgueil, ou à M^e DION, notaire à Saumur. (162)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

EN TOTALITÉ OU EN TROIS LOTS,

TROIS MAISONS, sises à Saumur, rue Royale, n°s 1 et 3, et quai du Gaz, avec vastes magasins, caves, cours et dépendances.

S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (194)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 29 avril 1855, à midi,

En l'étude de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

UN PRÉ,

Situé dans les prairies du Pont-Fouchard, au lieu dit la Marmaillette, commune de Saumur,

Contenant 61 ares 72 centiares, joignant du midi et du couchant la rivière du Thouet, du nord MM. Mollay et Cocard, et du levant M^{me} Saillant et autres.

S'adresser à MM. LOUVET et TROUIL-LARD, banquiers à Saumur;

Et à M^e CHASLE, notaire en ladite ville, place de la Bilange. (192)

A LOUER

GRENIERS, ÉCURIE et TERRAIN Sur le quai Saint-Nicolas.

S'adresser à DAVOINE, concierge des anciens magasins à fourrages. (182)

A VENDRE

DE SUITE,

A l'amiable,

UNE PETITE PROPRIÉTÉ Appelée la DOUBLARDERIE,

Située à Villebernier, composée d'une maison de maître fraîchement décorée, une maison de fermier et environ 1 hectare 55 ares de terre.

S'adresser pour traiter à M^e DION, notaire à Saumur. (155)

Retrait de cautionnement.

M. JOSEPH-PIERRE LANGLOIS, ex-huissier à Varennes-sous-Montsoreau, déclare faire la présente publication, à l'effet de retirer son cautionnement.

A LOUER

Présentement,

LA MAISON DE CAMPAGNE

DU VAU-LANGLAIS.

A VENDRE

OU A ARRENTER

55 ares de vigne et différents morceaux de terre,

Situés au Moulin du Bois-Brard.

S'adresser à M. HUGONET. (592)

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON

Sise au Pont-Fouchard,

Occupée par M. Dufour, avec cour, jardin et vaste hangar.

S'adresser à M. DUFOUR ou à M. ROGERON, menuisier, rue Beaurepaire.

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

ON OFFRE 7,000 FR.

A placer à RENTE VIAGÈRE, sur une seule tête.

S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (196)

A VENDRE

Un très-beau CHEVAL trois quarts sang, fils de Caravan; cinq ans, taille 1 m. 60. — Robe alezan doré.

S'adresser Maison de Chozy, commune de Cizay. (183)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

LE BEAU DOMAINE DES PETITS-MANS

SITUÉ AU VILLAGE DE PASSAY, Commune de Saint-Martin-de-Souzay, (Deux Sèvres), à 2 kilomètres de Montreuil-Bellay.

Bâtiments d'habitation et d'exploitation, cours, jardins, vignes, vergers, prés, terres labourables et bois.

Contenance totale : 37 hectares 29 ares 78 centiares.

Conditions avantageuses pour la vente en détail.

Facilités pour les paiements.

S'adresser à M^{me} BALLU, Armand, propriétaire du domaine, y demeurant,

Ou à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (176)

A VENDRE

UNE ETUDE DE NOTAIRE, Au chef-lieu d'un des meilleurs cantons du département des Deux-Sèvres.

S'adresser à M^e CHEDEAU, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 22.

A LOUER

Pour la St-Jean 1856,

UNE MAISON, Rue de la Petite-Douve, 3, vis-à-vis le Café de la Paix, occupée par M. Fournier, cabaretier.

S'adresser à M^{me} veuve CAMIN, rue Cendrière. (77)

MAISON,

A LOUER

Pour la St-Jean 1855,

Avec ou sans écurie et remise, Située rue de l'Arche-Dorée,

Appartenant à M^{me} veuve Rousseau. S'adresser à M. DUPAYS, couvreur, demeurant même rue. (166)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

POUDRE ET PASTILLES DE CHARBON

DU DOCTEUR BELLOC,

Approuvées par l'Académie impériale de Médecine.

Le rapport constate que les personnes atteintes de MALADIES NERVEUSES DE L'ESTOMAC ET DES INTESTINS, et celles chez lesquelles la digestion ne s'opère qu'avec difficulté, ont vu, en quelques jours, les douleurs les plus vives cesser complètement, l'appétit revenir et la constipation disparaître par l'emploi de ce médicament dont l'usage ne peut avoir aucun inconvénient. — Une instruction est jointe à chaque article. — Dépôts à Paris, boulevard Poissonnière, 4; à Angers, chez M. MENIÈRE, ph.; Beaufort, MOUSSU, ph.; Châlons-sur-Loire, GUY, ph.; Châteaufort-sur-Sarthe, HOSSARD, ph.; Cholet, BONTEMPS, ph.; Saumur, BRIÈRE, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSON; Doué-la-Fontaine, PELTIER, ph. (54)

LOTÉRIE D'Auvergne,

Autorisée par le Gouvernement.

CAPITAL: 600,000 FRANCS.

GROS LOT 100,000 FRANCS.

Prix du Billet: UN FRANC.

CENT LOTS.

Tirage PROCHAIN.

Cette Loterie est une œuvre de Charité; le produit en sera affecté à la reconstruction de l'orphelinat départemental de LAVORR (Cantal), détruit par un incendie.

Organisée par M^{me} la comtesse d'Anglars de Bassignac (en religion sœur Marie-Joseph), fondatrice de Lavourr, la LOTÉRIE D'Auvergne est placée sous le patronage de M. le préfet du Cantal et de M^{sr} l'évêque de Saint-Flour, président et vice-président d'une commission de surveillance.

Pour toute demande de province, envoyer à Paris, par mandats sur la poste, à M^{me} la vicomtesse d'Anglars de Bassignac, autant de fois un franc que l'on désire de billets.

Adresser les demandes de billets et les mandats au Bureau central, RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 86, A PARIS.

On trouve des Billets à SAUMUR, chez M. LECOTTIER, RELIEUR-PAPETIER, rue du Petit-Maure. (128)